

Les jeunes adultes en France. Un débat politique et scientifique

Vincenzo Cicchelli, Claude Martin, Catherine Pugeault-Cicchelli

► **To cite this version:**

Vincenzo Cicchelli, Claude Martin, Catherine Pugeault-Cicchelli. Les jeunes adultes en France. Un débat politique et scientifique. 2020. halshs-02445544

HAL Id: halshs-02445544

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02445544>

Submitted on 20 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cicchelli, Vincenzo, Martin, Claude et Pugeault-Cicchelli Catherine : « Les jeunes adultes en France. Un débat politique et scientifique », in P. Loncle (dir), *Les jeunes. Questions de société – questions de politique*. Paris, La Documentation Française, collection « Etudes », 2007, p. 25-44.

VINCENZO CICHELLI, CLAUDE MARTIN ET CATHERINE PUGEAULT-CICHELLI¹

Les jeunes adultes en France :

Un débat politique et scientifique

Savant et politique : Une constante du débat sur la jeunesse

La « question de la jeunesse » est à nouveau sur l’agenda politique en France, en particulier depuis les émeutes de novembre 2005 ou bien encore depuis la vague du mouvement anti-CPE du printemps 2006. Les jeunes font parler d’eux, inquiètent les adultes. La perception sociale des dangers que la jeunesse représente pour elle-même et pour la société est loin d’être récente. Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, les adultes se sont interrogés sur la place des plus jeunes dans la société moderne, car l’adolescence d’abord, et la jeunesse ensuite, ont vite représenté une *altérité générationnelle irréductible* (Pugeault-Cicchelli, Cicchelli et Ragi, 2004). La vision adulte a oscillé tout au long du XX^{ème} siècle entre deux pôles : adolescents et jeunes menacent à la fois la stabilité du monde social et sont dangereux pour eux-mêmes, double conception qui légitime la mise en place de dispositifs d’intervention éducatifs, préventifs, curatifs, répressifs et incitatifs. L’étude des discours révèle le défi que les adolescents et les jeunes représentent pour les valeurs des adultes (Kett, 2003). La recherche scientifique a joué un rôle majeur dans ce travail de catégorisation de l’adolescence et de la jeunesse comme âges symptomatiques des changements sociaux. Les sciences humaines ont ainsi contribué à légitimer des interrogations sur l’intégration des plus jeunes dans le corps

¹ Vincenzo Cicchelli est Maître de Conférences à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de la Sorbonne (Cerlis, Paris Descartes/CNRS) ; Claude Martin est Directeur de recherche au CNRS, CRAPE-UMR 6051, IEP de Rennes et Université de Rennes 1 ; Catherine Pugeault-Cicchelli est Maître de Conférences à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de la Sorbonne (Cerlis, Paris Descartes/CNRS).

social (Passerini, 1996). Le plus souvent, cela s'est fait en alertant l'opinion publique sur les maux qui accablent les jeunes (Breviglieri et Stavo-Debauge, 2004). Dans l'introduction d'un ouvrage collectif récent sur les risques encourus par les adolescents, David Le Breton (2002) choisit plutôt le premier versant du traitement scientifique des adolescents, en affirmant que ces derniers sont « entrés depuis une dizaine d'années dans une crise durable ». Ils vont mal du fait du brouillage des repères normatifs caractérisant le monde moderne, désordre qui rend malaisée la transmission des valeurs entre les générations. La crise des institutions comme l'école et la famille renforce encore cette vision. La référence à la prétendue nouveauté de certains comportements juvéniles est à la base de nombreux discours alarmistes sur la jeunesse (Mucchielli, 2004). Sur la base de ce constat de généralisation de la désorganisation sociale, on accuse, depuis fort longtemps, les parents de démission parentale (Cicchelli, 2001a ; Martin, 2003) et on dénonce le déficit d'autorité dans l'enceinte scolaire. Quant à la crainte représentée par l'éloignement des générations, elle a alimenté tout un pan de la littérature sociologique américaine dans les années 1950 et 1960 (Cicchelli et Merico, 2001).

Aussi, plutôt que de revenir ici sur les derniers événements qui ont donné l'occasion de parler de la jeunesse, nous proposons de nous en tenir au phénomène qui conduit régulièrement à inventer de nouvelles catégories pour affiner, dépasser ou mettre à distance les anciennes. La notion de « jeune adulte » correspond précisément à l'une de ces tentatives. Elle est le résultat d'une construction et d'une rencontre entre discours savant et discours politique. En effet, depuis plus de vingt ans, la sociologie française de la jeunesse a trouvé – dans l'actualité des inquiétudes manifestées par l'administration publique à l'égard de la jeunesse – une incitation à appréhender certains thèmes, à privilégier l'étude de certaines tranches d'âge (Cicchelli et Pugeault-Cicchelli, 2006). Ceci n'implique nullement de supposer l'existence d'un lien de causalité entre le débat politique, les demandes de l'administration et le contenu spécifique des recherches sociologiques, puisque cette position conduirait à négliger l'autonomie relative de la production – autonomie reposant sur des temps longs de recherche, sur l'obtention de résultats ne renvoyant pas nécessairement à une décision politique, sur la déontologie des chercheurs valorisant la posture critique et l'indépendance à l'égard des décideurs, sur la faible importance de la recherche-action dans l'avancement des carrières. En revanche, il apparaît plus heuristique de remarquer qu'à un moment donné, le discours politique et les recherches scientifiques convergent : l'intérêt et l'urgence de traiter certains thèmes et de se pencher sur certaines populations s'imposent. En se déployant à partir d'objectifs différents, *décision* versus *connaissance*, les deux discours ont pour effet de créer des catégories : les jeunes, les

jeunes adultes et, finalement, les adolescents deviennent tour à tour les protagonistes de l'actualité en fonction des impératifs liés aux questions sociales, des dangers présumés auxquels ils s'exposent eux-mêmes ou qu'ils représentent pour la société.

Si dans les années 1970 et 1980 la question sociale de l'insertion professionnelle de la jeunesse suscitait en France des recherches sur les formes de transition des *jeunes* vers l'âge adulte, à partir de la seconde moitié des années 1990, ce sont les *jeunes adultes* qui ont attiré l'attention lorsque s'est posée la question de la prise en charge par les familles et l'Etat des étudiants et des chômeurs. Ensuite, l'usage de la notion de risques encourus a déplacé le regard sur une nouvelle catégorie, celle des *adolescents*. Finalement, l'incitation à participer à la vie associative et plus largement à la vie sociale par toutes sortes de dispositifs concerne aussi bien les adolescents que les jeunes adultes ou les jeunes (Cicchelli, 2006).

En nous focalisant exclusivement sur les jeunes adultes, nous reconstruirons tout d'abord les éléments de cette rencontre interdiscursive, qui a donné à cette expression une acception particulière en France². Nous montrerons ensuite l'intérêt scientifique que revêtent encore aujourd'hui les recherches qui ont pris leur essor dans ces années-là (Cicchelli et Martin, 2004) afin de souligner qu'en dépit des liens très forts qui se nouent désormais en France entre urgence politique, débat social, dispositifs administratifs et recherches scientifiques, les résultats acquis par les chercheurs conservent une autonomie garante de leur fécondité au-delà du calendrier dicté par l'urgence politique.

Naissance et sens de la catégorie « jeunes adultes »

Lorsque l'on compare les 18-29 ans français à leurs homologues européens, on constate qu'ils restent relativement longtemps chez leurs parents, qu'ils sont moins souvent inactifs, mais plus souvent étudiants ou chômeurs que la moyenne européenne. Ils sont également nombreux à bénéficier de ressources personnelles : les revenus du travail constituent près de 80% de leurs ressources propres, et les transferts sociaux environ 15%, légèrement plus que la moyenne européenne. Enfin, demeurer au domicile parental leur procure un surcroît de niveau de vie parmi les plus élevés de la communauté, leur taux de pauvreté avoisinant le taux moyen européen (Chambaz, 2001). Obtenus grâce à une enquête menée auprès de ménages européens, ces résultats épousent bien les contours de la perception que les médias, les politiques et

² Pour une comparaison de cette catégorie entre la France et l'Italie, pays où elle est plus anciennement établie, cf. Cicchelli, 2001*b*.

l'administration français ont aujourd'hui d'une fraction de la jeunesse en France : chômeurs ou étudiants, ce sont de grands enfants à charge de leurs familles et de l'État³. A en croire le succès obtenu par le film *Tanguy* et l'engouement médiatique qu'il a suscité, cette représentation d'une jeunesse à charge des adultes semble hanter, tout du moins en partie, l'imaginaire français contemporain.

Bien que les comparaisons internationales montrent que les conditions de vie des jeunes français sont relativement moins dégradées que dans d'autres pays européens (notamment en Europe du Sud), émergent dès la seconde moitié des années 1990 des discours scientifiques, administratifs et politiques portant sur les nouveaux risques associés à la jeunesse : est déplorée une plus grande dépendance des jeunes à l'égard de la collectivité des adultes, des familles d'origine en particulier. Pour nommer cette situation d'interdépendance accrue entre les générations dans un contexte d'affaiblissement des mécanismes d'insertion sociale, a été proposée l'expression « jeunes adultes ». L'introduction relativement récente de cette catégorie, aussi bien dans le domaine administratif et médiatique que dans le domaine scientifique, invite à s'interroger sur les conditions qui ont présidé à son émergence, à mieux cerner le sens de l'entreprise d'apparier deux termes a priori exclusifs : jeunes et adultes.

Cette expression « jeune adulte » remplace peu à peu d'autres appellations comme post-adolescents ou jeunes tout court. Qui plus est, elle est utilisée de façon transversale et s'applique aussi bien aux jeunes scolarisés qu'aux jeunes en difficulté d'insertion professionnelle. On observe ainsi la diffusion d'un traitement homogénéisant des jeunes, après des décennies de cloisonnement de différentes jeunesse. Ce rapprochement naît de la traduction politique et administrative de trois grandes tendances affectant la condition juvénile contemporaine : la dégradation des mécanismes d'insertion professionnelle des jeunes (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2000), la dilution des étapes qui mènent à la vie adulte (Galland, 2000) et le prolongement accru de la scolarité jusqu'à l'enseignement supérieur.

Insistons sur ces phénomènes qui ont une portée européenne (Cicchelli et Merico, 2005). De récents développements de la recherche ont souligné les profondes transformations qu'a connues l'entrée dans l'âge adulte depuis l'après-guerre (Hogan et Astone, 1986). A ainsi été souligné un report des âges auxquels le dépassement des seuils se réalise, entraînant un allongement de la jeunesse (Keniston, 1968; 1971). Là où les sociétés traditionnelles limitaient ce passage à un rite d'initiation qui faisait basculer d'un âge de la vie à un autre, de l'enfance à

³ On exclut de cette perception sociale « l'autre jeunesse », la jeunesse des banlieues, affublée des stigmates de la violence et des incivilités.

l'âge adulte, les sociétés contemporaines en arrivent à ne plus pouvoir précisément définir ni le début, ni le terme de ce passage. La « jeunesse » est l'une de ces catégories forgées à la fin des « Trente glorieuses » et devenue de plus en plus floue⁴. Avec des temporalités et des modalités différentes, ce phénomène a touché l'ensemble des pays occidentaux (Fussel, 2002). Plus spécifiquement, on assiste à une transformation significative des modalités de dépassement des phases qui conduisent à l'âge adulte: la transition le long des deux axes scolaire-professionnel et familial-matrimonial ne s'accomplirait plus de façon synchronique comme dans les années 1960-1970 (Modell *et alii*, 1976; Galland, 2000; Iedema *et alii*, 1997).

Une autre perspective met l'accent sur l'individualisation des trajectoires biographiques (Beck, 1986) et sur les transformations relatives des temporalités juvéniles (Leccardi, 2005), les grands cadres sociaux déterminant moins nettement que par le passé les destinées individuelles. *Primo*, la fragmentation croissante des expériences des jeunes conduit à une multiplication des parcours possibles. Cette configuration suscite une forte incertitude quant à l'avenir et peut donner à l'individu le sentiment de ne plus maîtriser son destin (Evans et Furlong, 2000). *Secundo*, les trajectoires deviennent réversibles, car le dépassement d'un seuil n'apparaît plus définitif, un individu pouvant faire alterner des situations autrefois pensées sur le mode de l'exclusivité aussi bien en ce qui concerne le domaine scolaire et professionnel que l'axe familial et matrimonial. Certains sociologues utilisent l'expression de *trajectoires yo-yo* pour caractériser cette oscillation constante (Egris, 2001 ; du Bois-Reymond et López Blasco, 2004). *Tertio*, dans ce contexte de forte différenciation des systèmes sociaux, d'augmentation du chômage, de flexibilité et d'inadéquation entre la formation et le marché du travail, les jeunes peuvent à la fois poursuivre une formation scolaire tout en faisant des stages ou en ayant des emplois précaires par exemple. Bref, là où on repérait des séquences ordonnées et normalisées dans les *passages à l'âge adulte*, on observe aujourd'hui une multiplicité et une réversibilité des *situations des jeunes adultes*.

La complexité du trajet vers l'emploi se double d'une plus grande complexité de la construction de l'identité d'adulte. Certes, comme le montre Claire Bidart (2005), plusieurs événements reviennent de manière récurrente dans le discours tenu par les jeunes dans leur passage progressif vers le sentiment d'être adulte : l'accès à un travail ou encore l'accès à la vie de couple et même plus encore, l'accès à la paternité ou à la maternité. Mais ces

⁴ . Sans doute retrouve-t-on là un phénomène que décrit bien Ulrick Beck lorsqu'il évoque l'existence de « catégories-zombie » comme les notions de classe sociale, de famille nucléaire ou de pauvreté, qui sont en quelque sorte des catégories à la fois obsolètes et incapables de permettre de penser la société contemporaine et encore vivantes dans nos représentations (Beck, 2002).

événements ne doivent pas nous amener à négliger le caractère complexe, variable en fonction des situations, des interlocuteurs, de ce sentiment d'être adulte. D'où une vision composite de l'identité, « combinant sa part d'enfance et sa part d'adulte » (Bidart, 2005, p. 59), mais aussi l'insistance sur la dimension profondément relationnelle de ce sentiment : « On peut être adulte avec certains et se trouver empêché de l'être vraiment avec d'autres, avec les parents, tout particulièrement... On retrouve dans bien des discours la dimension relationnelle et relative de cette qualité d'adulte. Y apparaît aussi le balancement entre le sentiment 'pour soi', dans l'intimité et la vie privée, et le statut acquis au regard des autres, qui est assumé 'de fait' sans toujours s'accompagner de la conviction d'être pleinement adulte... ni surtout d'en avoir envie » (Bidart, 2005, p.60).

Bien que ces phénomènes de complexification du passage à l'âge adulte et d'allongement de la dépendance des jeunes à l'égard des adultes aient leur logique propre, ils sont traités conjointement en France pour soulever la question de la division du travail de prise en charge des jeunes par leurs familles d'origine et par l'État, qu'il s'agisse du financement des études, de la protection contre le chômage, voire l'exclusion sociale. Les débats des années passées rendent compte d'une rencontre de la jeunesse étudiante et de la jeunesse en difficulté d'insertion : ce serpent de mer qu'à été la revendication d'un *statut étudiant* a été abandonné au profit de la requête d'une *allocation autonomie* pour tous les jeunes.

Tout se passe comme si dans les discours et dans les solutions politiques préconisées, la famille devenait le seul agent susceptible de se charger des coûts de la socialisation des jeunes. La « familialisation » de la jeunesse, c'est-à-dire le renvoi aux familles de la prise en charge des problèmes des jeunes (Labadie, 2001) devient la modalité la plus saisissante de la dépendance entre les générations. Pourtant, l'invocation d'une intervention publique pour contrer les conséquences de la dépendance familiale est cohérente avec l'histoire de l'État-Providence français, très soucieux de traquer les dysfonctionnements de la famille. Elle pourrait s'inscrire dans une conception d'après laquelle les problèmes d'ordre privé sont censés recevoir une réponse adéquate de la part de la sphère publique (Commaille et Martin, 1998).

La tension entre la part respectivement accordée au soutien des parents et au soutien des pouvoirs publics dans l'accompagnement de cette transition vers l'âge adulte est assez caractéristique de la configuration française. On pourrait presque faire l'hypothèse d'une sorte de familialisme à la française, qui ne se départit jamais totalement de la tendance à considérer la famille comme un tout, aux dépens d'une reconnaissance du rôle de chacun de ses membres. En effet, à cet égard comme au sujet de bien d'autres phénomènes (la dépendance des plus

âgées par exemple), il semble que la France hésite entre une volonté de promotion de l'autonomie par des réponses publiques et une certaine forme de culpabilisation des membres de la parenté dans leur fonction d'appui, d'aide et de socialisation. On peut par exemple, pour ce qui concerne la jeunesse comme problème, faire ici référence au discours tenu à propos de la responsabilité des parents pour expliquer l'absentéisme scolaire et la délinquance. Le thème de la « parentalité » est particulièrement significatif de cette hésitation entre culpabilisation et responsabilisation (Martin, 2003 et 2004).

Le traitement politique de l'accompagnement vers l'âge adulte⁵

En 1981, le rapport de Bertrand Schwartz (1981) attirait l'attention sur la nécessité d'une intervention pour faciliter une insertion professionnelle et sociale entravée par la fin des Trente Glorieuses et par l'essor du chômage des jeunes. A partir de la seconde moitié des années 1970, la notion d'*insertion* a remplacé politiquement la notion plus classique d'*intégration* (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2002) dans une société qui découvrait combien le vecteur principal de l'appartenance des jeunes au corps social, *id est* le travail, ne remplissait plus cette fonction (Molgat, 1999). Dans les années 1980 ont été mis en œuvre des dispositifs d'aide aux jeunes gens, dispositifs qui souhaitaient favoriser leur adaptation, la construction de repères et d'appartenances aux réseaux de solidarité familiale. L'objectif final visait l'accès au marché du travail, à l'emploi stable et l'obtention d'une indépendance économique. S'imposait l'idée que l'insertion sociale était propédeutique à l'insertion professionnelle.

La politique d'insertion professionnelle s'est amplifiée, grâce à l'intervention massive de l'Etat pour la création d'emplois aidés. Vers la fin des années 1990, plus d'un jeune sur deux était passé, dans les années suivant la sortie du système scolaire, par au moins l'un de ces dispositifs d'insertion professionnelle. En outre, 40% des 16-25 ans, en emploi, soit 1,1 millions d'individus, bénéficiaient d'emplois aidés ou des dispositifs généraux de la politique de l'emploi, notamment ceux qui prévoyaient des mesures d'allègement des cotisations sociales des employeurs (Collectif, 2002). Les dépenses publiques les plus importantes destinées à favoriser l'emploi et à garantir la formation scolaire ont connu une augmentation

⁵ Cette section reprend et complète un passage d'un article de Vincenzo Cicchelli et Catherine Pugeault-Cicchelli (2006).

considérable : ces mesures concernaient deux millions de jeunes (16-25 ans) en 1975, et environ le triple en 1997⁶.

En somme, à la fin des années 1990, ce que l'on déplore est moins l'absence ou la pauvreté des interventions de l'Etat français que l'incohérence voire l'inefficacité de dispositifs, trop nombreux, lacunaires et difficiles à gérer. Ainsi, dans le but d'évaluer les politiques déjà existantes, de rechercher de nouvelles solutions et de procéder à une mise à jour des définitions et conceptions de la jeunesse, le *Commissariat général du plan* a mis en place en 1998 la commission "Jeunes et politiques publiques", présidée par Dominique Charvet, dont les travaux ont été consignés dans le volumineux rapport *Jeunesse, le devoir d'avenir* (Collectif, 2001). Cet ouvrage pointe le fait que deux décennies de politiques publiques sont parvenues à construire la jeunesse en catégorie à part, en population spécifique à risque, versant dans de graves difficultés, en *institutionnalisant de facto* cet âge de la vie.

L'intervention massive et diffuse de l'Etat n'a pas exempté la famille française de l'obligation de prendre en charge les besoins et les dépenses liés à la poursuite des études ou à un accès déficitaire au marché du travail : la famille reste encore un réseau fondamental de protection, une institution pourvoyant des ressources, des biens et des services (Grignon et Gruel, 1999). Pour cette raison, *institutionnalisation* et *familialisation* de la jeunesse (Labadie, 2001) sont les deux faces du même phénomène de prolongement des temps et des formes de la dépendance des jeunes vis-à-vis de la collectivité des adultes. L'expression « grands enfants » a été forgée pour désigner le fait que les jeunes Français ont comme interlocuteurs, institutions de socialisation et de tutelle, la famille *et* l'administration publique. L'initiative politique suivante a été de réfléchir aux modalités de création d'une allocation spécifique qui permette aux 16-25 ans de bénéficier d'une plus grande autonomie à l'égard des familles. Dans ce but, en juillet 2001, le Premier Ministre Lionel Jospin instituait la *Commission Nationale pour l'Autonomie des Jeunes*, présidée par Jean-Baptiste de Foucault (Collectif, 2002).

Bien que les propositions de ces commissions ne se soient pas concrétisées, il est utile de les rappeler, car elles permettent de comprendre la lente transformation du regard porté par les politiques sur la jeunesse. Elles contiennent les lignes directrices d'une politique orientée vers

⁶ Il ne faut pas oublier les allocations familiales dont bénéficiaient les familles ayant des jeunes à charge. Ce sont les parents qui perçoivent les aides financières, principalement les allocations familiales et le complément familial, ou qui bénéficient de baisses d'impôts avec les mécanismes du quotient familial jusqu'à 21 ans (25 ans pour les étudiants), la déductibilité de la pension alimentaire et les réductions d'impôts pour frais de scolarité. La notion d'enfant à charge, jusque là réservée aux jeunes scolarisés, a été élargie par la loi Famille 1994 à tous les jeunes jusqu'à 20 ans (avec la seule condition que ces derniers aient un revenu d'activité inférieur à 55% du Salaire Minimum Garanti) (Collectif, 2002).

l'encouragement de projets, initiatives et prises de responsabilités des jeunes. Ces propositions sont nées de la conscience qu'il fallait un geste fort de la part du monde politique pour pallier ce que les jeunes déplorent : un certain abandon de la part de la collectivité – malgré, on l'a vu un fort interventionnisme de l'Etat. Ce sentiment d'abandon découle du fait que les choix collectifs d'un fort investissement éducatif ont favorisé le prolongement de la jeunesse, sans que les politiques publiques de soutien du travail aient toutefois réussi à conjurer les difficultés d'insertion professionnelle. Le point aveugle des politiques publiques de la jeunesse en France réside dans le fait de ne pas avoir su éviter la longue attente de l'indépendance dont certains jeunes peuvent pâtir, les non diplômés notamment. Est ainsi posée la question sociale de la dépendance des jeunes adultes et celle de la promotion sociale de leur autonomie vis-à-vis de l'instance de socialisation familiale.

Il convient d'examiner, dans cette optique, l'une des idées centrales du rapport Charvet qui consacre le droit de l'individu à se former tout au long de sa vie. En effet, à trop focaliser l'attention sur la jeunesse et à trop l'instituer en classe d'âge détachée de la société, au lieu de la considérer dynamiquement comme une étape du parcours individuel et dialectiquement comme un élément du rapport intergénérationnel, on oublie de penser la formation des jeunes et les modes de transmission des adultes aux jeunes. Afin de permettre une plus grande égalité des *chances* de succès scolaire, il était proposé de garantir à chaque individu, à sa naissance, un capital de formation d'une durée de vingt ans, en laissant à chacun, après une première formation de base, la faculté de choisir de continuer une formation longue, d'accéder plus rapidement au marché du travail en gardant le crédit inutilisé pour un usage ultérieur, de cumuler l'exercice professionnel avec une formation ou alors d'alterner le premier et la seconde. Cette proposition s'inspirait d'une découverte : si le moratoire *psycho-social* observé en Europe (Galland et Cavalli, 1993) a pour effet de différer la prise de responsabilités typiques de l'âge adulte, il n'a aucunement exempté les jeunes de faire des *choix* avertis dans les contextes scolaire et universitaire notamment. Par ailleurs, ces choix, réalisés au cours de parcours biographiques moins linéaires qu'autrefois (Bontempi, 2003), demandent souvent la médiation des adultes et/ou d'autres figures significatives, d'une part, et la garantie d'un fort soutien de l'Etat à l'autonomie, d'autre part (de Singly, 2000). La catégorie des *jeunes adultes* naît en partie de la conscience que l'augmentation de l'autonomie des jeunes dans la famille et à l'égard de la famille va de pair avec un prolongement de la socialisation familiale, avec une dépendance marquée à l'égard de la collectivité.

Des solutions politiques partagées entre familialisation et individualisation

Les recherches menées au cours des dix dernières années permettent de mesurer l'ampleur de la prise en charge familiale des jeunes adultes et de l'intervention de l'Etat en direction de cette catégorie. S'agissant des étudiants, les ressources fournies par l'État apparaissent plutôt modestes. Puisque seulement un quart des étudiants bénéficient de bourses d'études (Collectif, 2002) et qu'un dixième vivent dans des résidences universitaires (Galland *et alii*, 1995), la contribution des familles aux ressources des étudiants demeure capitale (Grignon et Gruel, 1999). Tous âges confondus, les étudiants tirent de nombreux bénéfices des biens et services mis gratuitement à leur disposition par leurs parents. Par exemple, ils peuvent demeurer au domicile parental, résider dans des logements qui appartiennent à leurs parents ou dont le loyer est payé pour partie ou totalement par ceux-ci. Quatre étudiants sur dix rendent visite à leurs parents au moins une fois par semaine, un tiers dort au domicile familial au moins une fois dans le même laps de temps, presque six sur dix font ou font faire la lessive chez leurs parents (Grignon, 1996).

En 2000, hors dépenses éducatives, les aides en direction des 16-25 ans totalisent 15,5 milliards d'euros (hors dépenses des collectivités locales). Si plus de la moitié sont destinées à favoriser l'insertion professionnelle (7,9 milliards d'euros), environ un tiers est constitué de prestations familiales et sociales ou de dépenses fiscales versées aux familles au titre de jeunes adultes à charge (4,4 milliards d'euros). Les autres postes correspondent aux aides au logement (1,5 milliards d'euros) versées directement aux jeunes lorsqu'ils disposent d'un logement autonome et les aides de formation, principalement les bourses, versées sous condition de ressources des parents (1,7 milliards d'euros) (Collectif, 2002).

Les Français manifestent un fort attachement au principe d'aider la poursuite des études. Dans un sondage sur l'aide apportée aux jeunes adultes (2001), les interviewés ont été invités à se prononcer sur l'autonomie des 16-29 ans. Plus d'un sur deux estiment qu'il faut majorer les aides en fonction de l'âge. Pour 44% d'entre eux, ce sont les familles ayant à charge de grands enfants scolarisés qui devraient bénéficier en priorité d'une augmentation des aides. Symétriquement, près de quatre interviewés sur dix préféreraient d'abord voir diminuer les aides aux familles ayant de grands enfants sortis du système scolaire et en voie d'insertion professionnelle ; il n'y a qu'un interviewé sur dix qui applique cette considération au cas de

grands enfants scolarisés (11%)⁷. Ces résultats mettent à jour l'existence d'un paradoxe : dans une société qui considère l'autonomie personnelle et les relations familiales électives comme des idéaux partagés, qui fait du désir de l'enfant et de l'intimité partagée les traits caractérisant la parentalité, le lien de filiation semble de plus en plus soumis à des obligations réciproques, à des injonctions à l'assistance inconditionnelle se prolongeant au-delà de l'adolescence.

Parmi les solutions proposées pour soulager les tensions découlant de cette situation, deux méritent ici notre attention. La première consiste à prolonger et à renforcer le système de prestations familiales, privilégiant ainsi une définition groupale et familiale de la jeunesse ; la seconde, en revanche, est plus soucieuse de s'adresser à la personne du jeune lui-même par des allocations individualisées (de Singly, 1998). Ces deux propositions ne sont pas incompatibles avec l'histoire des politiques familiales françaises, parfois familialistes, parfois individualistes. Elles correspondent néanmoins à deux visions profondément différentes et probablement incompatibles de la jeunesse, de la famille et de la sphère publique.

Retenir la seconde signifierait deux choses. D'une part, il s'agirait de faire appel à une conception plus universaliste de l'État-Providence, dans la mesure où chaque jeune bénéficierait d'une allocation, ou autre dispositif monétaire, indépendamment de toute référence aux contributions et cotisations présentes ou antérieures. D'autre part, il importerait d'anticiper le coût identitaire de ces interdépendances, en évitant aussi bien aux jeunes qu'à leurs parents de rester pris dans les mailles d'une assistance pérennisée. Certes, la très grande majorité des jeunes exprime une forte entente avec les parents, comme bien des enquêtes l'ont montré. Toutefois, on ne peut interpréter la pacification comme le complément arithmétique d'une absence de conflictualité ouverte. Des tensions latentes existent et découlent notamment de la structuration de la communication intergénérationnelle par le thème central de l'obligation réciproque. Dans le cas des étudiants, la plus grande aspiration des parents et des jeunes adultes consiste à sortir de toute relation instrumentale considérant les premiers comme pourvoyeurs inconditionnels de revenus et les seconds comme porteurs de capitaux scolaires. Les individus souhaitant des formes de reconnaissance humanitaire (Singly, 1990 ; Bauman, 1993), les parents voudraient que leurs enfants les considèrent aussi comme des personnes, et vice-versa, en dehors de tout partenariat pour la réussite scolaire.

En remplaçant la tutelle personnalisée de la famille par la tutelle anonyme de l'État, seraient offertes aux deux générations les conditions nécessaires pour *reformuler leur contrat* : si l'on sait que les solidarités parentales en direction des enfants existent, même lorsque ces

⁷ Ces résultats sont tirés de la *Lettre de la CAF*, juin-juillet 2001.

derniers se sont installés dans un foyer indépendant et ont eux-mêmes créé une nouvelle unité familiale (Attias-Donfut, 1995 ; Kellerhals, Coenen-Huther et von Allmen, 1995), elles s'inscrivent toutefois dans une autre dialectique qui voit comme protagonistes deux générations d'adultes indépendants (Déchaux, 1995). Au fond, il s'agit de quitter la prise en charge d'individus n'ayant pas encore achevé leur insertion socio-professionnelle au profit d'initiatives plus ponctuelles visant, par l'octroi d'aides en nature, de biens et de services, l'installation familiale des jeunes ménages (Galland, 1997b). L'intervention publique devrait alors contribuer à faire évoluer cette reformulation de la logique du *care*, du soutien entre les générations, sans attendre l'intégration professionnelle des plus jeunes. Certes, le lien de filiation ne peut prétendre à cette relation " pure ", exempte de toute redevabilité, ce qui est le cas du lien conjugal (Giddens, 1992). On peut néanmoins considérer qu'une intervention publique serait cohérente avec ce mouvement séculaire de soutien étatique à l'individualisation des membres de la famille moderne (de Singly, 1993)⁸.

Après cinq ans de débats et de propositions, rapports et commissions, aucune proposition n'a été retenue. Il semblerait qu'on s'achemine vers une solution de compromis, prenant en considération : a) les contraintes budgétaires liées au déclin de l'État-Providence et à la baisse récente de la croissance économique ; b) la préservation des solidarités familiales qui allouent (de manière bien inégale) des ressources monétaires et dispensent des aides, des biens et des services très peu coûteux pour la collectivité ; c) le respect des aspirations des plus jeunes, qui souhaiteraient bénéficier d'une plus longue formation afin de se protéger des risques d'une insertion professionnelle toujours plus tardive et fragmentée, quitte à renforcer les liens de dépendance familiale. Cette quadrature du cercle transparait dans les slogans. Il est sans doute significatif qu'on passe d'expressions qui focalisaient l'attention sur le jeune, protagoniste de son parcours de formation - par l'intermédiaire par exemple d'un système de crédits et/ou d'allocations universels -, à d'autres slogans plus prudents : le rapport rendu au Premier Ministre au mois de mars 2002 portait désormais le titre *Pour une autonomie responsable et solidaire*.

⁸ L'État est en effet intervenu par la législation, les politiques familiales et d'autres supports afin de garantir à chacun des membres de la famille une plus grande émancipation à l'égard du *pater familias* (Commaille et Martin, 1998]. Toutefois, cette histoire n'est nullement linéaire, comme on le voit avec le cas des politiques familiales visant la réglementation du travail féminin entre 1942 et 1982 (Martin, 1998).

Les logiques de l'allongement de la dépendance

Après avoir analysé les éléments qui lient la production scientifique à des questions de nature politique et administrative, il faut maintenant s'arrêter sur le rendement théorique de la catégorie « jeune adulte » dans l'analyse de la condition juvénile. Il est évident que l'étude des dépendances des jeunes ne saurait être à l'origine d'un néo-familialisme. Les recherches prenant les jeunes adultes comme objet d'étude insistent sur l'intérêt théorique de se saisir d'une perspective axée sur les *interdépendances*, sur ce qui lie et sépare, normativement et émotionnellement, les individus entre eux, les individus et les institutions d'appartenance, les générations entre elles (Cicchelli, 2001c). Pour atteindre cet objectif, ces travaux ont clairement eu à l'esprit la nécessité de rendre la catégorie « jeunes adultes » plus autonome des questions politiques et administratives évoquées plus haut.

L'expression elle-même appelle réflexion. Le succès de cette catégorie s'explique en partie par sa nature ambiguë : elle unit en effet deux éléments apparemment contradictoires (Cigoli, 1987), ce qui caractérise un *oxymoron*. On peut se saisir de ce rapprochement inaccoutumé pour classer de manière idéal-typique les jugements portés sur l'allongement de la dépendance entre les parents et les jeunes. Si l'étirement de la cohabitation entre les générations et l'allongement de la prise en charge familiale des étudiants ou des chômeurs sont des phénomènes suffisamment établis, les jugements qui s'y réfèrent peuvent être positifs ou négatifs. Lorsque l'on considère cette situation comme potentiellement négative, l'allongement de la dépendance est considéré comme coupable de retenir dans la jeunesse des individus qui devraient déjà être des adultes. Ici, le rapprochement sert à juger le jeune pour ce qu'il n'est pas encore, mais ce qu'il devrait déjà être : mûr, indépendant, responsable, et ainsi de suite, selon les mots associés au champ sémantique du mot adulte. Il est toutefois possible d'attribuer à la même situation une signification plus positive, en estimant que les sujets en état de dépendance, tout en étant jeunes, manifestent des exigences, des requêtes d'adultes.

Si la condition juvénile se caractérise aujourd'hui par une excroissance et un allongement des interdépendances à l'égard d'institutions variées, il est tout aussi indéniable que les trajectoires biographiques des jeunes se singularisent. Cette individualisation se laisse appréhender par une plus grande réversibilité des parcours des jeunes et par une plus grande demande d'autonomie dès l'adolescence. Bref, ces deux éléments, *id est* socialisation et individualisation des jeunes doivent être pensées ensemble et appellent donc une synergie conceptuelle.

Les ressorts du contrat entre les générations

Dans le cadre des études supérieures, l'allongement de la dépendance n'apparaît pas toujours aller de soi, ni pour les parents, ni pour les étudiants. Ceci explique la rhétorique à laquelle empruntent les parents pour définir les bornes et les modalités de la prise en charge ; rhétorique qui fait appel à la capacité des jeunes à se comporter en individus responsables de leurs actions, aussi bien dans le domaine scolaire que dans celui des loisirs, de la vie sentimentale ou du bon usage des ressources à leur disposition. Chez les étudiants, il existe souvent une forme de gêne à être pris en charge, il revient à chacun d'entre eux de trouver des moyens pour la mitiger, la contourner, l'effacer. La croyance dans la nécessité de posséder des diplômes universitaires pour réaliser une bonne insertion professionnelle justifie cependant positivement, en dernier ressort, le prolongement de la prise en charge. Les parents et les étudiants interviewés peuvent utiliser l'argument de la quête du titre scolaire pour souligner le caractère inéluctable et temporaire de l'allongement de la prise en charge (Cicchelli, 2001a).

L'allongement de la dépendance a bien moins de références positives lorsqu'il découle de la précarité professionnelle des jeunes, surtout des jeunes peu diplômés, dont les itinéraires d'insertion font l'objet de transitions nombreuses et instables (Lollivier, 2000). On sait qu'après les étudiants, les chômeurs sont ceux qui restent le plus longtemps au domicile parental (Desplanques, 1994), en raison des contraintes économiques et parce que les familles offrent un soutien matériel. Le problème du prolongement de l'*assistance*, qui risque aux yeux des acteurs sociaux de se transformer en *assistanat*, est plus épineux que lorsque les jeunes suivent une formation diplômante. Dans ces familles, la production d'un individu socialement intégré du fait de son insertion professionnelle et familiale se pose avec acuité. Les jeunes chômeurs vivant au domicile parental semblent avoir avec leurs parents une vie relationnelle aussi intense que les étudiants. Pourtant, lorsque leurs ressources proviennent essentiellement de leurs parents, les échanges verbaux entre les deux générations sont inférieurs à la moyenne (Galland, 1997a). Plus de la moitié des chômeurs ayant toujours résidé chez leurs parents déclarent que la cohabitation avec ces derniers pose problème, alors que cette proportion est faible pour les jeunes actifs et les étudiants dans le même cas (Villeneuve-Gokalp, 2000).

Autonomes et dépendants

Reste à comprendre comment les adolescents d'abord et les jeunes ensuite *appartiennent* encore à leurs familles tout en mettant en œuvre des moyens pour devenir *autonomes*. Le recours au concept d'autonomie doit être mis en regard avec celui d'hétéronomie. En effet, la production sociale des individus contemporains, quel que soit leur âge, ne peut échapper à cette dialectique entre auto et hétéronomie. Certains auteurs distinguent l'autonomie de l'indépendance (Singly, 2000) afin de voir comment la première se gagne parallèlement à l'émergence de nouvelles formes de dépendance (Scabini et Cigoli, 1997 ; Cicchelli, 2001*c*) et d'articuler sa définition synchronique (la perception d'un soi autonome ici et maintenant) avec sa conquête par un affranchissement progressif (Cicchelli et Erlich, 2000). Derrière les différences de vocabulaire se dessine l'objectif de voir jusqu'où l'autonomie est un concept fructueux pour comprendre à la fois le mécanisme de production d'un jeune individualisé *et* sa socialisation familiale.

Des données issues d'une enquête par questionnaire montrent trois types d'interdépendance entre étudiants et parents (Cicchelli et Erlich, 2000). Dans le premier, les étudiants ne reçoivent pas d'argent de leurs familles; ils travaillent l'été ou durant l'année universitaire pour payer leurs études. Pour ces jeunes, étudier est une question individuelle qui ne nécessite pas l'engagement de la famille : ainsi, ils considèrent qu'ils n'éprouveront aucune culpabilité en cas d'échec aux examens. Ce premier groupe d'étudiants peut être qualifié « d'autonomes sans soutien familial » (43% de l'échantillon). Dans le second groupe, les étudiants se considèrent autonomes, même si leurs parents assument le coût de leurs études : ils sont « autonomes avec soutien familial » (30% de l'échantillon). Malgré leur dépendance financière, ils ont aussi un peu d'argent personnel : le soutien de la famille n'est pas nécessairement vécu comme une contrainte, même si ces jeunes considèrent qu'ils éprouveront de la culpabilité en cas d'échec à leurs examens. Dans le troisième type, les étudiants considèrent qu'ils ne peuvent se sentir autonomes si leurs parents leur financent leurs études. Ils peuvent être qualifiés « d'hétéronomes avec soutien familial » (21% de l'échantillon). Toutes leurs ressources proviennent de leurs parents, qui assument le coût de leurs études mais aussi de leurs loisirs, etc. L'opinion dominante dans ce groupe est que les études concernent l'ensemble du groupe familial et pas seulement l'individu. Dans la mesure où le succès dans leurs études est très important pour leurs parents, ils pensent qu'ils éprouveront de la culpabilité en cas d'échec..

Malgré ces différences, des données qualitatives conduisent à identifier un dénominateur commun pour définir l'autonomie : c'est une perception positive et irremplaçable de soi, vers laquelle tend l'individu, en s'astreignant à un travail de déchiffrement de soi et de son entourage. Elle ne peut toutefois être comprise sans son contraire, l'hétéronomie, deuxième pôle d'une même tension conceptuelle. Résolument nominalistes, les acteurs sociaux défient le réalisme conceptuel du sociologue, leurs discours éclatent en plusieurs types de narrations et se révèlent ambivalents. Défiant les règles classiques de la logique, les jeunes affirment deux choses à la fois, comme Mathieu : *“ Dans un sens, je suis autonome, parce que si j'en avais l'occasion, je ne serais plus à la maison, mais d'un autre côté je suis grave dépendant, parce que c'est clair que je peux pas m'assumer... que mes parents financent tout, enfin une grande partie... En fait je suis dépendant financièrement et autonome autrement quoi ! ”* (Cicchelli, 2001a). L'autonomie et l'hétéronomie se recourent, se télescopent et c'est à chaque jeune de bricoler leur articulation. Le sentiment de l'autonomie se réalise selon des modalités, des contenus et des rythmes différents selon chacun : à sa façon, chacun des interviewés est autonome, car il peut se considérer hétéronome vis-à-vis d'un domaine et autonome à l'égard d'un autre. À ces conditions, il est possible d'intégrer des résultats qui se réfèrent à des définitions différentes de l'autonomie, mais qui toutes tentent de comprendre comment on peut être soi-même dans une relation d'interdépendance. Faisant référence à une théorie de la conformité du regard de soi au regard des autres, on peut entendre l'autonomie comme un équilibre entre l'approbation donnée par les parents et le jugement sur soi émis par le jeune. Un individu gêné de recevoir de l'argent de ses parents, parce qu'il estime contrevenir aux règles d'un contrat “ juste ”, peut difficilement se considérer autonome.

D'autres recherches conçoivent l'autonomie comme un écart à la définition véhiculée par le groupe de référence. Dans ce cas-là, ce décalage critique revendiqué soutient une démarche de différenciation à l'égard de la génération précédente, au niveau de l'acquisition de goûts culturels propres notamment (Singly, 1996). Par un jeu sur la bonne distance à l'égard de la génération précédente, il s'agit de créer son monde à l'intérieur de l'univers familial domestique (Ramos, 2002), en entretenant une certaine opacité discursive et en revendiquant un petit secret. Il est enfin possible de comprendre comment les jeunes se définissent comme autonomes lorsqu'ils considèrent avoir assimilé les normes et les savoir-faire de l'institution scolaire, ce qui les pousse à considérer que leur travail scolaire, en termes d'application et de réussite, est de leur seul ressort et responsabilité. C'est un domaine en dehors de l'échange entre les générations (Cicchelli, 2000b).

Nommer autonomie ce qui est d'abord de l'ordre de la perception de soi évite de la réifier et de l'attribuer *ex post facto* à tout individu ayant rempli certaines conditions statutaires. On ne saurait considérer l'autonomie comme le couronnement d'une suite d'étapes dont le point final coïnciderait avec l'émancipation, l'affranchissement des instances de tutelle.

Conclusion

Si la construction de l'autonomie devient la clef de voûte de la compréhension de la construction des relations intergénérationnelles, elle ne saurait être confondue avec leur aboutissement. La perspective esquissée ci-dessus poursuit l'objectif de comprendre le processus d'individualisation qui peut commencer très tôt, pendant l'enfance (Corsaro, 1997), se poursuivre à l'adolescence (Pasquier, 1999 ; Martin et de Singly, 2000), se prolonger pendant la jeunesse et même tout au long de la vie. La *temporalité* du lien de filiation est prise en compte, dans la mesure où est reconstitué le cycle de vie des systèmes de socialisation qui encadrent l'enfance, l'adolescence et la jeunesse (la famille, mais on pourrait inclure l'école et le groupe des pairs), en montrant que si ces systèmes peuvent être formellement les mêmes au cours de la vie du jeune, leur fonctionnement change. De ce fait, l'historicité des trajectoires biographiques n'est pas déconnectée de l'historicité des mécanismes de leur socialisation. Les échanges entre les générations sont situés dans l'histoire du lien de filiation, les expériences vécues au cours de l'adolescence et de la jeunesse permettant aux individus de développer « *un sentiment d'appartenance à leur propre famille, venu remplacer la dépendance infantile* » (Delage, 1999). A partir de l'adolescence, et tant que l'individu appartient encore à sa famille d'origine, la socialisation familiale doit être entendue comme un processus d'insertion des plus jeunes au sein des générations, processus qui voit les parents autant que leurs enfants s'engager dans un *partenariat* complexe exigeant un fort soutien réciproque. L'enfant gagne progressivement sa place dans la famille en termes de goûts, de valeurs, de choix, de territoires, de statuts, en redéfinissant les modalités de l'attachement à ses parents. La transition à l'âge adulte n'a pas comme protagoniste unique et solitaire le jeune adulte, mais « *c'est à la famille entière de "migrer" d'une phase à l'autre* » (Scabini et Marta, 1995, p. 226). Ainsi, afin d'éclairer les manières dont les parents se rapprochent des exigences des enfants, devenus des jeunes adultes, et dont les enfants se rapprochent de celles de leurs éducateurs, considérés comme des personnes, on peut introduire une notion qui a le mérite de penser à la fois l'asymétrie des statuts et les efforts pour la dépasser : *l'égalité en dignité* de chacun des

partenaires (Cicchelli, 2001a). En effet, l'objectif des parents et des jeunes adultes n'est pas de parvenir à une égalité juridico-formelle qui serait le prolongement d'une égalité des statuts, mais à une égalité dans l'estime que chacun doit à l'autre en vertu de son humanité profonde. La compréhension réciproque à laquelle essayent de parvenir parents et jeunes adultes signale que chacun consent à reconnaître la place de l'autre, à la condition que celle-ci ait été renégociée. Bien évidemment, il serait intéressant de mener des enquêtes auprès des jeunes adultes de classes populaires, vivant dans des « quartiers sensibles » afin de vérifier si ces considérations peuvent s'appliquer à eux.

Bibliographie

Attias-Donfut C., (1995), (éd), *Les solidarités entre générations*, Paris, Nathan, 1995.

Bauman, Z., (1993), *Postmodern Ethics*, Oxford, Blackwell Publishers.

Beck, U (1986), *Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Moderne*. Surkamp, Frankfurt am Main.

Beck, U. (2002), « Zombie categories: Interview with Ulrick Beck », in U. Beck & E. Beck-Gernsheim, *Individualization*. London, Sage, p. 202-213.

Bidart C., (2005), « Les temps de la vie et les cheminements vers l'âge adulte », *Lien Social et Politiques*, n° 54, pp. 51-63.

Breviglieri M. et Stavo-Debauge J., « Les identités fragiles. La "jeunesse" et l'« immigration », in Pugeault-Cicchelli C., Cicchelli V. et Ragi T., (éds), *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, 2004, pp. 159-176.

Bontempi M., « Viajeros sin mapa. Construcción de juventud y recorridos de la autonomía juvenil en la Unión Europea », (2003), *Revista de Estudios de Juventud*, edición especial *Jòvenes, Constitucòn y cultura politica democratica*, décembre, pp. 25-44.

Chambaz, Ch. (2001), « Les jeunes adultes en Europe: indépendance résidentielle, activités, ressources », *Recherches et Prévisions*, n° 65, pp. 53-72.

Cicchelli V., *La construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris, PUF, 2001a.

Cicchelli V., (2001b), « La dépendance familiale des jeunes adultes en France et en Italie. Une différence de traitement social et académique », *Recherches et Prévisions*, n°65, pp. 31-38.

Cicchelli V., (2001c), « Les jeunes adultes comme objet théorique », *Recherches et Prévisions*, n°65, pp. 5-18.

Cicchelli V., (2006), « Comment exercer le métier du sociologue dans une société caractérisée par une forte circulation des savoirs ? Le cas des dispositifs ministériels français d'incitation à l'engagement », *Nouvelles Pratiques Sociales*, numéro spécial *Vers de nouvelles pratiques citoyennes*, Vol. 18, 2, pp. 73-87.

Cicchelli V. et Erlich V., (2000), « Se construire comme jeune adulte. Autonomie et autonomisation des étudiants à l'égard de leurs familles », *Recherches et prévisions*, n° 60, pp. 61-77.

Cicchelli V. et Merico M., (2001), « Adolescence et jeunesse au XXe siècle. Une esquisse de comparaison entre la tradition sociologique américaine et sa réception en Europe », *Les jeunes de 1950 à 2000. Un bilan des évolutions*, Paris, Ed. Injep, 2001, pp. 207-230.

Cicchelli V. et Martin C., (2004), « Young Adults in France : Becoming Adult in the Context of Increased Autonomy and Dependency », *Journal of Comparative Family Studies, special issue Youth and Family: Intergenerational Tensions and Transfers*, vol 35-4, pp. 615-626.

Cicchelli V. et Merico M., (2005), « Estudio del paso a la edad adulta de los italianos : entre atravesar los umbrales de forma ordenada y la individualización de las trayectorias biográficas », in *Revista de Estudio de Juventud*, n° spécial, Autonomía de la Juventud en Europa, n° 71, pp. 67-79.

Cicchelli V. et Pugeault-Cicchelli C., (2006), « Les recherches sociologiques sur la jeunesse en France et leurs liens avec les préoccupations politico-administratives », *Papers. Revista de Sociologia*, numéro spécial, « Materials de sociologia de la juventut, n° 79, pp. 101-120.

Cigoli V., (1987), « Giovani adulti e loro genitori : un eccesso di vicinanza ? », in Scabini E. et Rossi G., (éds), *Giovani in famiglia tra autonomia e nuove dipendenze, Studi Interdisciplinari sulla famiglia*, Vita e Pensiero, Milano, n° 16, pp. 156-170.

Collectif, (2001), Commissariat Général du Plan, *Jeunesse, le devoir d'avenir*. Paris, La documentation française.

Collectif, (2002), *Pour une autonomie responsable et solidaire. Rapport au premier ministre*, Commission nationale pour l'autonomie des jeunes, Paris, La Documentation Française.

Commaille, J. et Martin C., (1998), *Les enjeux politiques de la famille*, Paris, Bayard.

Corsaro W. A., (1997), *The sociology of Childhood*, London, Pine Forge Press.

Déchaux, J.-H., (1995), « Les services dans la parenté. Fonctions, régulation, effets », in Kaufmann J.-C. (éd), *Faire ou faire-faire ? Famille et services*, Rennes, PUR, pp. 39-54

Delage M., (1999), « L'entrée dans la vie adulte : quand parents et enfants se séparent ? », in Poilpot Marie-Paule (éd.), (1999), *Un nouvel âge de la vie : le temps de la post-adolescence*, Paris, Erès, Fondation pour l'enfance.

Desplanques, G., (1994) « Etre ou ne pas être chez ses parents », *Population et sociétés*, n° 292, pp. 1-4.

Du Bois-Reymond, M. et López Blasco, A. (2004), « Transiciones typo yo-yo y trayectorias fallidas : hacia las Políticas integradas de Transición para los jóvenes europeos », *Revista Juventud*, n° 65, pp. 11-29.

Egris, (2001), « Misleading Trajectories: Transition Dilemmas of Young Adults in Europe » *Journal of Youth Studies*, n° (4/1), pp. 101-118.

Evans, K. et Furlong, A. (2000), « Niches, transitions, trajectoires... De quelques théories et représentations des passages de la jeunesse », *Lien social et politiques*, n° 43, pp. 41-48.

Fussel, E. (2002), "The Transition to Adulthood in Aging Society", *The Annals of American Academy*, n° 580, pp. 16-39.

Galland O., (1997a), « Chômage et relations entre générations », *Économie et Statistique*, n° 304-305, 4/5, pp. 179-190.

Galland O., (1997b), « Parler en famille : les échanges entre parents et enfants », *Économie et Statistique*, n° 304-305, 4/5, pp. 163-177.

Galland O., (2000), *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin.

Galland O. et Cavalli A., (éds), (1993), *L'allongement de la jeunesse*, Arles, Actes Sud.

Galland O. et alii, (1995), *Le monde des étudiants*, Paris, PUF.

Giddens, A., (2004), *Les transformations de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Rodez, Le Rouergue/Chambon.

Grignon, C., (1996), « La hiérarchie des études supérieures et les conditions de travail », in Grignon C., Gruel L. et Bensoussan (eds.), *Les conditions de vie des étudiants*, Paris, La documentation française, pp. 11-61.

Grignon C. et Gruel L., (1999), *La vie étudiante*, Paris, Puf.

Hogan D. P. & Astone N. M., (1986), « The transition to adulthood », *Annual Review of Sociology*, n° 12, pp. 109-130.

Iedema, J. et alii (1997), « Transitions into Independence: A Comparison of Cohorts Born since 1930 in The Netherlands », *European Sociological Review*, n° 13/2, pp. 117-137.

Kellerhals J. Coenen-Huther J. et Von Allmen M., (1994), *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales.

Keniston, K. (1968), *Young Radicals. Notes on Committed Youth*, New York, Harcourt Brace Jovanovich Inc.

Keniston, K. (1971), *Youth and Dissent. The rise of a New Opposition*, New York Harcourt, Brace Jovanovich Inc.

- Kett J., « Reflections on the history of adolescence in America », *The History of the Family*, n° 8, 2003, pp. 355-373.
- Labadie F., (2001), « L'évolution de la catégorie jeune dans l'action publique depuis vingt-cinq ans », *Recherches et Prévisions*, n° 65, pp. 19-30.
- Le Breton D. (éd), *L'adolescence à risque*, Paris, Autrement, coll. Mutations, n° 211, 2002.
- Leccardi, C. (2005), « Facing uncertainty. Temporality and biographies in the new century » *Young. Nordic Journal of Youth Research*, n°13/2, pp. 123–146
- Lollivier S., (2000), « Récurrence du chômage dans l'insertion des jeunes : des trajectoires hétérogènes », *Economie et Statistique*, n° 334-4, pp. 49-63.
- Martin C., (2003), *La parentalité en question. Perspectives sociologiques*. Rapoport pour le Haut Conseil de la Population et de la Famille, <http://www.Ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/034000551.shtml>
- Martin C. (2004), « La parentalité : controverses autour d'un problème public », in Y. Knibiehler & G. Neyrand (dir), *Maternité et parentalité*. Rennes, éditions ENSP, pp. 25-35.
- Martin O. et Singly F. de, 2000, « L'évasion amicale. L'usage du téléphone familial par les adolescents » (avec F. de Singly), *Réseaux*, 2000, vol. 18, n°103, p. 91-118.
- Martin, J., (1998), « Politique familiale et travail des femmes mariées en France. Perspectives historiques : 1942-1982 », *Population*, n° 53 (6), pp. 1119-1153.
- Modell, J. *et alii* (1976), « Social change and transition to adulthood in historical perspective », *Journal of family History*, n° 1/1, pp. 7-32.
- Molgat M., (1999), « De l'intégration à l'insertion... Quelle direction pour la sociologie de la jeunesse au Québec ? », in Gauthier M. et Guillaume F. (eds), *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Laval, Les Presses Universitaires de Laval/L'Harmattan, pp. 77-94.
- Mucchielli L., « Violences et délinquances des jeunes », in Pugeault-Cicchelli C., Cicchelli V. et Ragi T., (éds), *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, 2004, pp. 83-97.
- Nicole-Drancourt, C. and Roulleau-Berger, L., (2001), *Les jeunes et le travail. 1950-2000*, Paris, PUF.
- Nicole-Drancourt C. et Roulleau-Berger L., (2002), *L'insertion des jeunes en France*, Paris, PUF.
- Pasquier D., (1999), *La culture des sentiments*, Editions de la MSH.
- Passerini L., « La jeunesse comme métaphore du changement social. Deux débats sur les jeunes : l'Italie fasciste, l'Amérique des années cinquante », in Levi G. et Schmitt J.-C., (éds), *Histoire des jeunes en Occident*, tome 2, Paris, Le Seuil, pp. 339-408.

Pugeault-Cicchelli C., Cicchelli V. et Ragi T., (éds), *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, 2004.

Ramos, E., (2002), *Rester enfant, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*, Paris, L'Harmattan.

Scabini E. et Marta E., (1995), « La famiglia con adolescenti : uno snodo critico inter-generazionale », in Donati P. (éd), *Quarto rapporto CISF sulla famiglia in Italia*, Cinisello Balsamo (Milano), San Paolo, pp. 221-258.

Scabini E. et Cigoli V., (1997), « Famiglie con giovani adulti : un rallentamento evolutivo o una interruzione nel passaggio generazionale ? », Scabini E. et Rossi G., (éds), *Giovani in famiglia tra autonomia e nuove dipendenze*, *Studi Interdisciplinari sulla famiglia*, Vita e Pensiero, Milano, n° 16, pp. 19-44.

Schwartz B., *L'insertion sociale et professionnelle des jeunes*, Paris, La documentation française, 1983.

Singly F. de, (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.

Singly F. de, (1996), « L'appropriation de l'héritage culturel », *Lien social et Politiques*, n° 35, pp. 153-165.

Singly, F. de, (1998), « La question politique des jeunes adultes », in Théry I. (éd.), *Couple, filiation et parenté aujourd'hui*, Paris, Odile Jacob, pp. 361-381.

Singly F. de, (2000), « Penser autrement la jeunesse », *Lien social et Politiques*, n°43, pp. 9-22.

Villeneuve-Gokalp C., (2000), « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Economie et Statistique*, n° 337-338, pp. 61-80.